

Rapport Budget Primitif 2024



Introduction

- Ce document présente les principales caractéristiques du budget 2024. Il reprend de manière commentée les éléments de la maquette budgétaire prévue par l'instruction M57.
- Il fait suite au conseil municipal du 18 octobre 2023 durant lequel un débat s'est tenu et le rapport présentant les orientations budgétaires a été adopté conformément à la loi n°2015-991 du 7 août 2015.
- Le budget 2024 est présenté sans reprise des résultats de l'année 2023. L'année budgétaire n'étant pas terminée, les résultats de clôture seront repris lors du vote du compte administratif et l'affectation du résultat au printemps 2024.
- Pour la même raison, les reports de l'exercice 2023 en dépenses et en recettes d'investissement ne figurent pas non plus au budget 2024 et seront également repris lors de la première décision modificative.
- Il est nécessaire d'intégrer ces données pour procéder à la lecture du budget et la comparaison avec l'équilibre des budgets précédents.
- Afin de donner une visibilité complète aux élus et aux services municipaux chargés de mettre en œuvre les actions financées par les crédits inscrits au budget dès le premier jour de l'exercice budgétaire à venir et ainsi participer davantage à leur mise en œuvre, il vous est proposé cette année encore d'adopter le budget dès la fin de l'année n-1.
- Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article.
- Le conseil municipal peut adopter le budget par un vote global à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget.

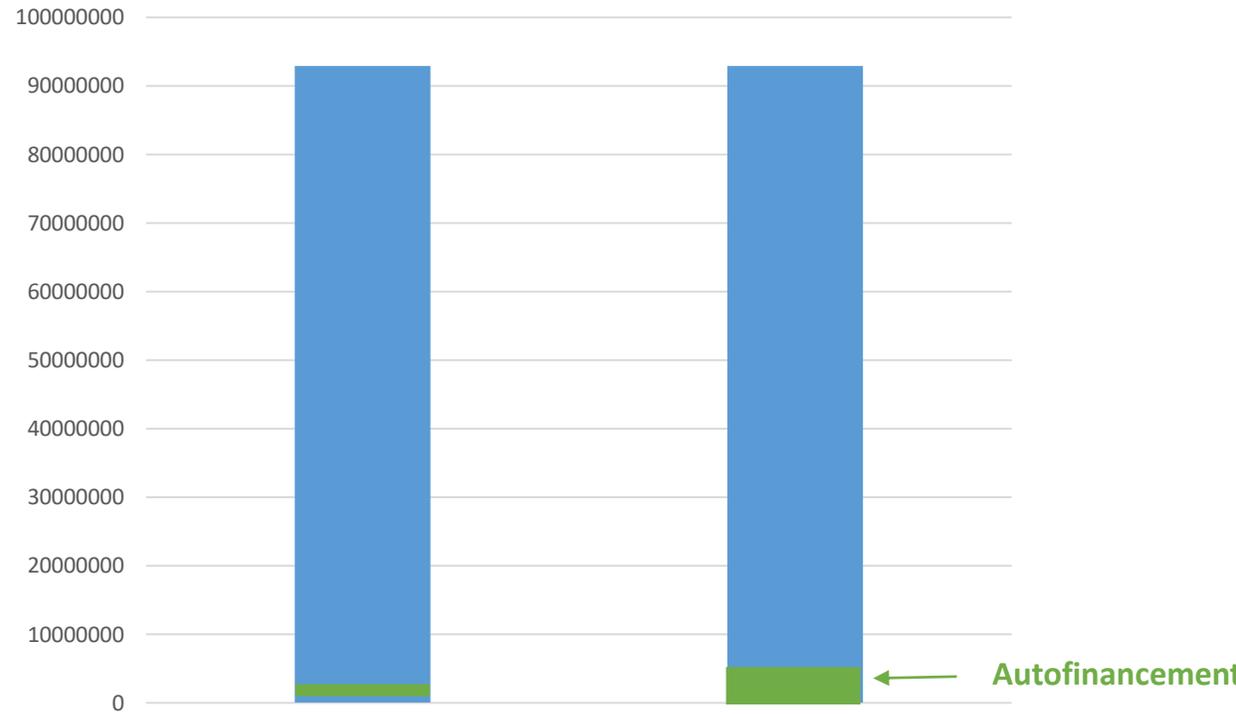




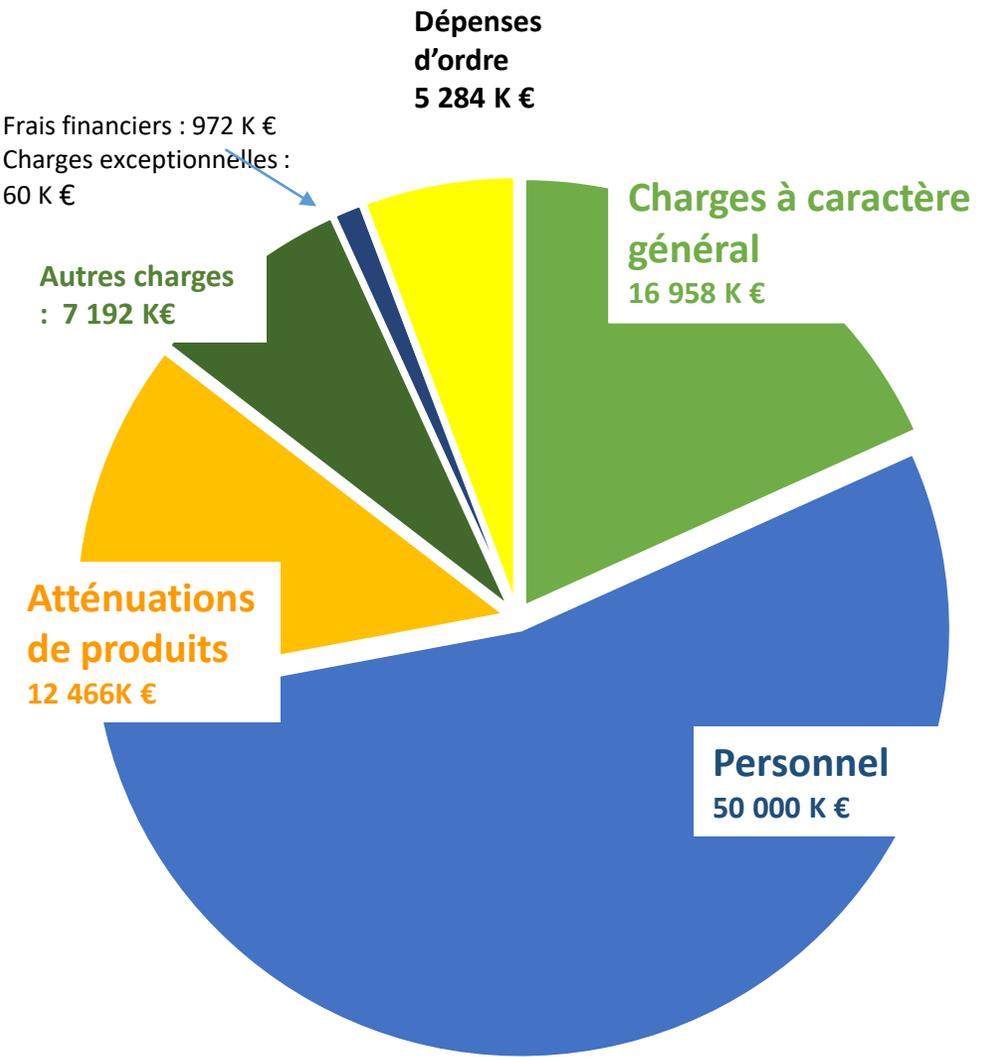
FONCTIONNEMENT

Recettes
92 931 429 €

Dépenses
92 931 429 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre	Dépenses	BP 2023 €	BP 2024 €	Variation 2024/2023
011	Charges à caractère général	18 649 853	16 957 603	-9%
012	Charges de personnel	48 526 643	50 000 000	+3%
014	Atténuations de produits	11 676 720	12 465 720	+7%
65	Autres charges de gestion courante	6 074 497	7 191 992	+18%
66	Charges financières	666 255	971 977	+46%
67	Charges exceptionnelles	60 000	60 000	0%
	Autofinancement	5 037 945	5 284 137	+5%
	Total	90 691 913	92 931 429	+2%



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE PERSONNEL



- **1^{er} poste de dépenses** de la section de fonctionnement : 50 000 000€ (**57 % DRF**)

- **+ 3 % par rapport à 2023 :**

Augmentation de la valeur
du point d'indice et mesures
gouvernementales
906 058 €

Prime exceptionnelle
de pouvoir d'achat
452 300 €

Elections européennes
(1 tour)
40 000 €

Prise en charge du passe
navigo à 75%
35 000 €

Avancements de grade
et promotions internes
40 000 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

= dépenses permettant le fonctionnement courant des services publics : **contrats** (électricité, eau...), **frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de fournitures, prestations de service...**

- **2^e poste de dépense** de la section de fonctionnement : 16 957 603 € (**19 % DRF**)
- **En baisse malgré le contexte inflationniste** s'expliquant par une forte baisse de l'électricité et du gaz. La ville continue à contenir ses dépenses grâce à ses efforts d'optimisation.

**- 33 %
Forte baisse de
plus d' 1,3
million du gaz et
de l'électricité**



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



ATTÉNUATION DE PRODUITS

= fonds national de garantie individuelle des ressources
+ fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales
+ reversements de fiscalité et taxe de séjour

- **3^e poste de dépenses** de la section de fonctionnement : 12 465 720 € (**14 % DRF**)
- • Fonds national de garantie individuelle des ressources : 8 808 714 € (idem 2023)
- • Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : 2 250 000 €, en hausse
- • Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France : en hausse, la ville n'étant éligible que depuis 2023
- • Reversements de taxe de séjour: 240 000 € - En hausse par rapport à 2023. La recette étant plus élevée, le reversement l'est également



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

= fonds de compensation des charges transférées
+ subventions

- **4^e poste de dépenses** de la section de fonctionnement : 7 191 992 € (**8 % DRF**)
 - • Fonds de compensation des charges transférés : 2 850 000 € : le produit des taxes ménage est revalorisé annuellement en fonction de bases fiscales actualisées
 - • Subventions (Centre communal d'action sociale, Montrouge commerces, Stade Multisports de Montrouge, IFAC ...) : l'enveloppe budgétée est en hausse du fait de l'augmentation de la subvention du CCAS



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES FINANCIÈRES

remboursement des intérêts d'emprunts
+ intérêts courus non échus

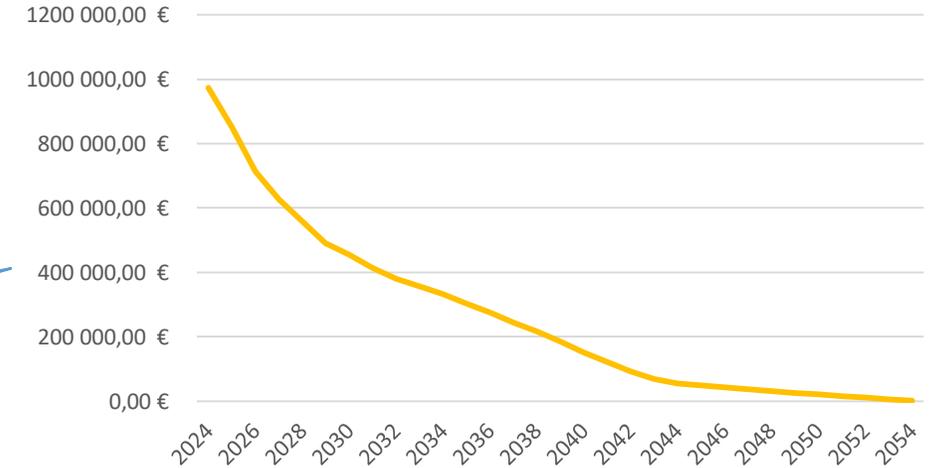


- **5e poste de dépenses de la section de fonctionnement : 971 978 € (1% DRF)**
 - Remboursement des intérêts d'emprunts : 973 886 €
 - Intérêts courus non échus (ICNE) : - 1 908 €

Les intérêts de la dette augmentent en 2024.

Des emprunts d'un montant de 10 millions ont été souscrits sur l'exercice 2023.

Remboursement des intérêts



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

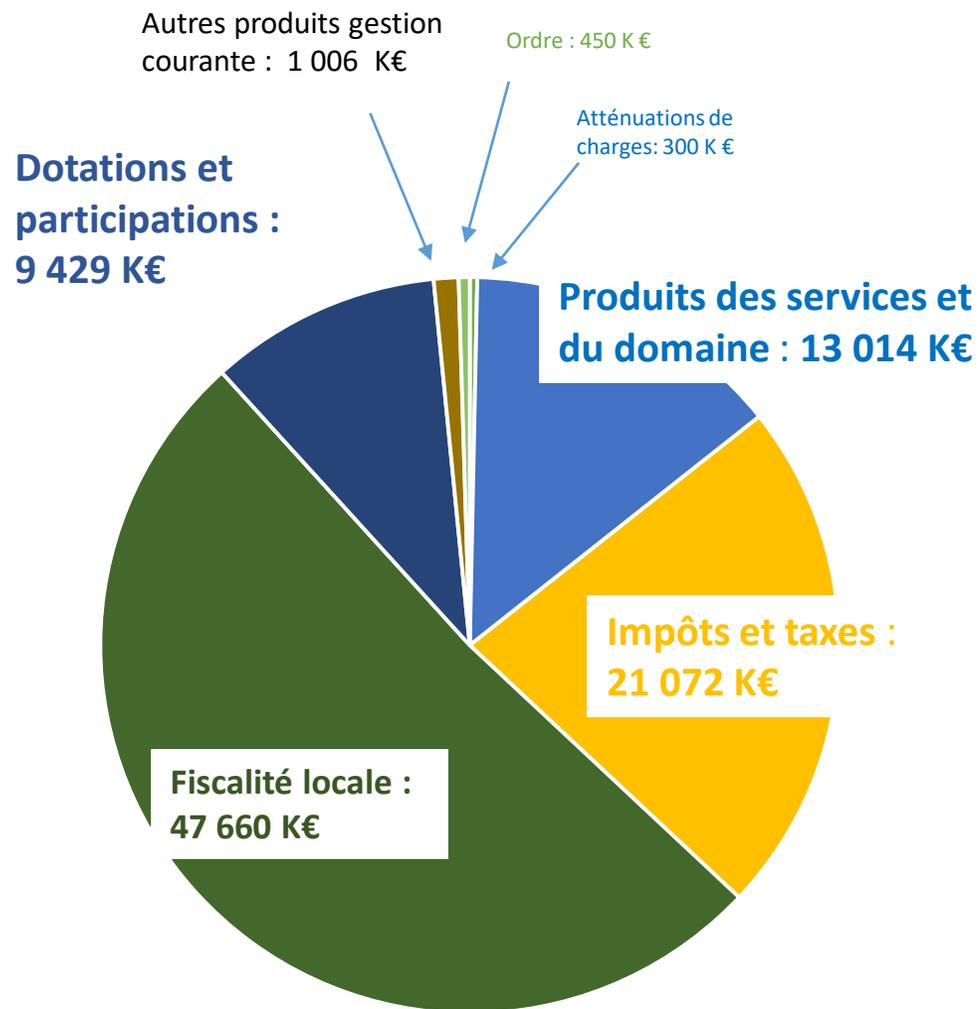
CHARGES
EXCEPTIONNELLES

titres annulés sur exercices antérieurs

- 6^e poste de dépenses de la section de fonctionnement : 60 000 €
- Titres annulés sur exercices antérieures : 60 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre	Recettes	BP 2023 €	BP 2024 €	Variation 2024/2023
013	Atténuations de charges	300 000	300 000	0%
70	Produits des services et ventes div.	12 657 671	13 014 333	+3%
73	Impôts et taxes	21 072 153	21 072 153	0%
731	Fiscalité locale	45 815 000	47 660 000	+4%
74	Dotations, participations	9 494 460	9 428 632	-1%
75	Autres produits gestion courante	1 137 692	1 006 311	-12%
	Autofinancement	214 937	450 000	+109%
	Total	90 691 913	92 931 429	+ 2%



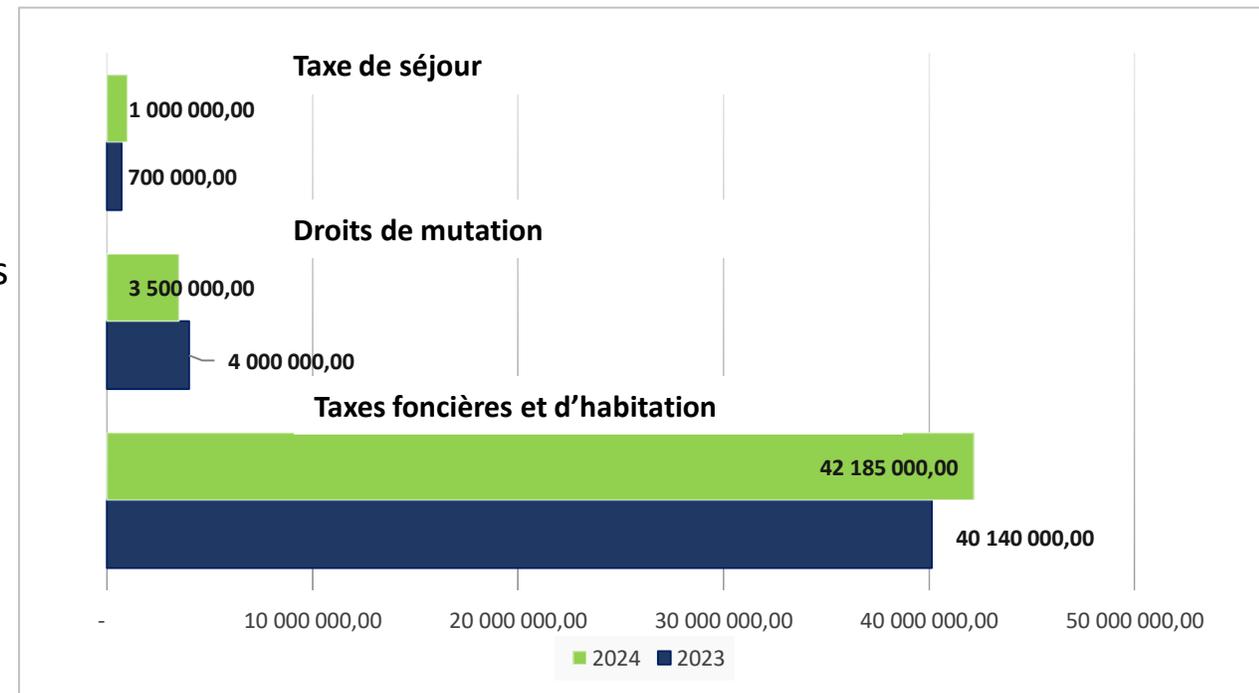
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Fiscalité locale

Taxes foncières et habitation, taxe sur la publicité et taxe de séjour, droits de mutation

- **1^e poste de recettes** de la section de fonctionnement : 47 660 000 € (52 % RRF)
 - **Produit de fiscalité** : 42 185 000 €, augmentation du fait de l'évolution prévisionnelle de 5% des bases pour les propriétés non bâties et les propriétés bâties.
 - **Produit des droits de mutation** : 3 500 000 €, baisse
 - **Produit de la taxe de séjour** : 1 000 000 €, hausse



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Fiscalité locale

Attribution de compensation Métropole du Grand Paris

- **2^e poste de recettes** de la section de fonctionnement :
21 072 153 € (**23 % RRF**)

- **Attribution de compensation de la Métropole du Grand Paris** : 21 072 153 €, stable car aucun nouveau transfert



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

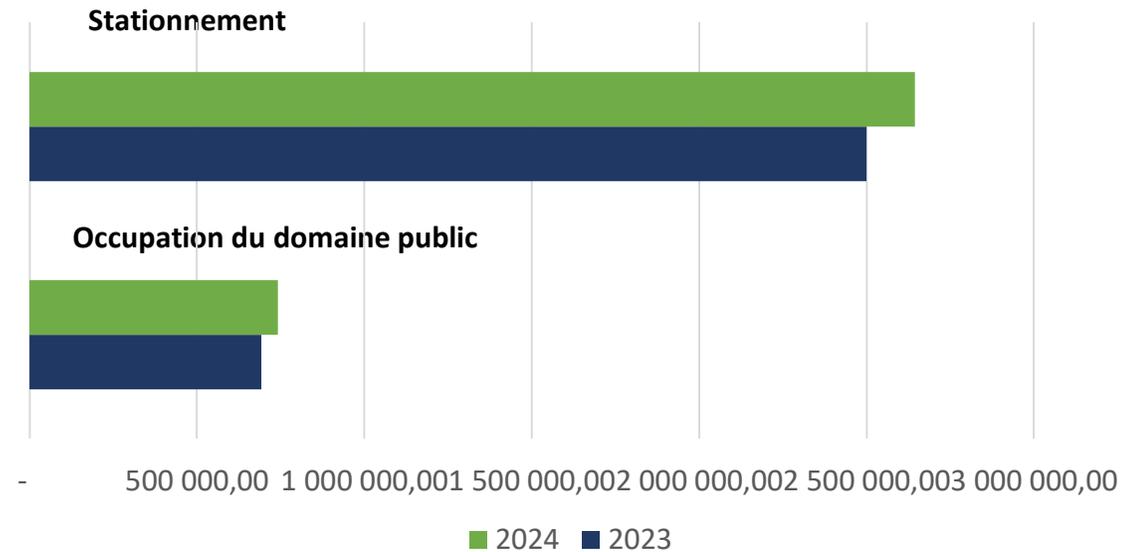


PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

Recettes liées aux services publics mis à disposition des Montrougiens
Produits d'utilisation du domaine public communal

- **3^e poste de recettes** de la section de fonctionnement :
13 014 333 € (14 % RRF)

- ➔ • **Occupation du domaine public** : 742 430 €, en hausse
- ➔ • **Stationnement** : 2 645 000 €, en hausse



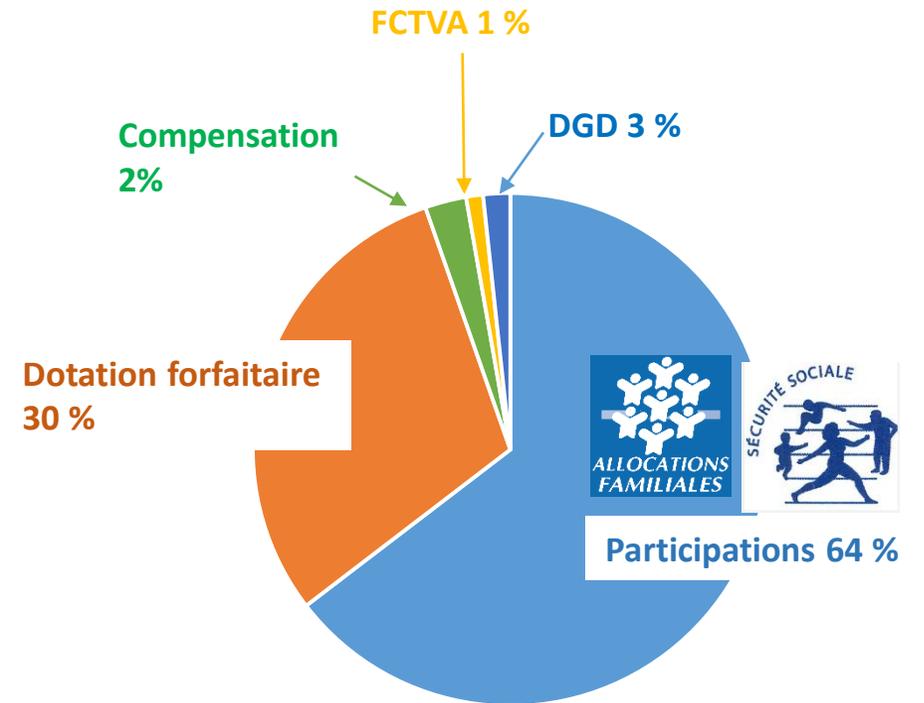
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DOTATIONS, PARTICIPATIONS

Dotation globale de fonctionnement
+ Subventions

- 4^e poste de recettes de la section de fonctionnement :
9 428 632 € (10 % RRF)
- Dotation globale de fonctionnement : 2 835 000 €, le
montant notifié en 2023 est reconduit
- Recettes des différents partenaires institutionnels : 6 089
000 €, en légère baisse



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE



Revenus des immeubles, Redevances des délégations de services publics, mécénat



- 5^e poste de recettes de la section de fonctionnement : 1 006 311 € (1% RRF) , en baisse



- Revenus des immeubles : 540 000 €, stable

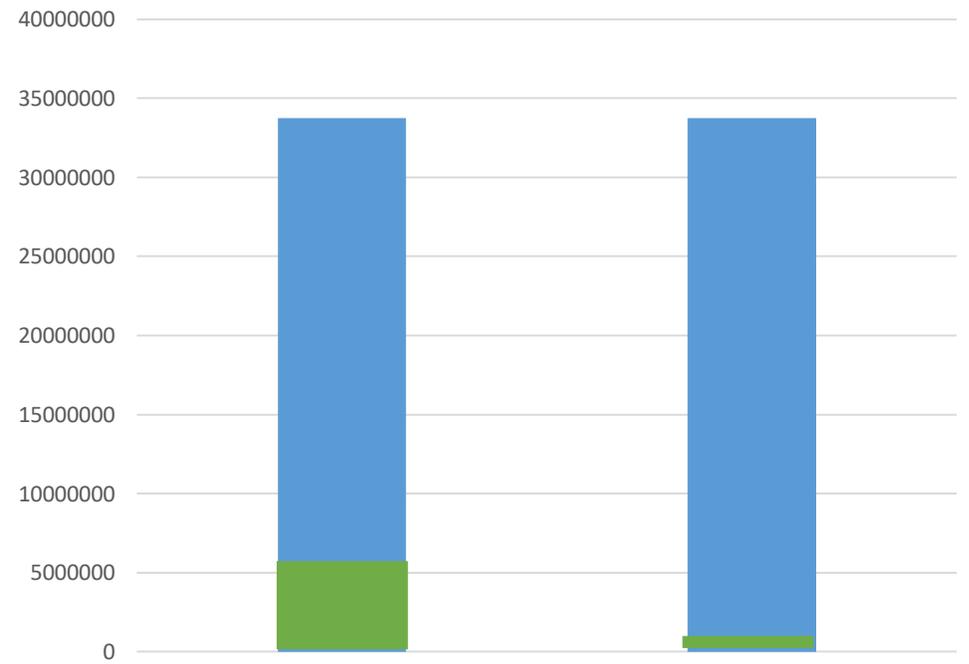




INVESTISSEMENT

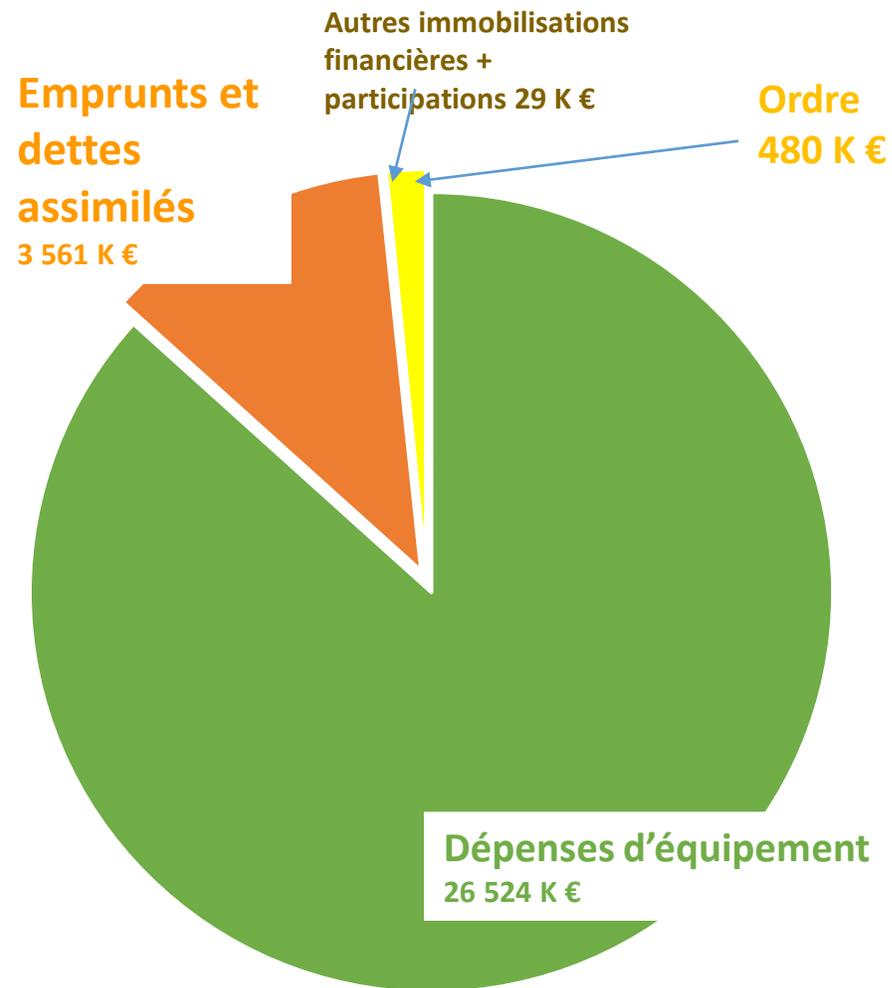
Recettes
30 593 434 €

Dépenses
30 593 434 €



Autofinancement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



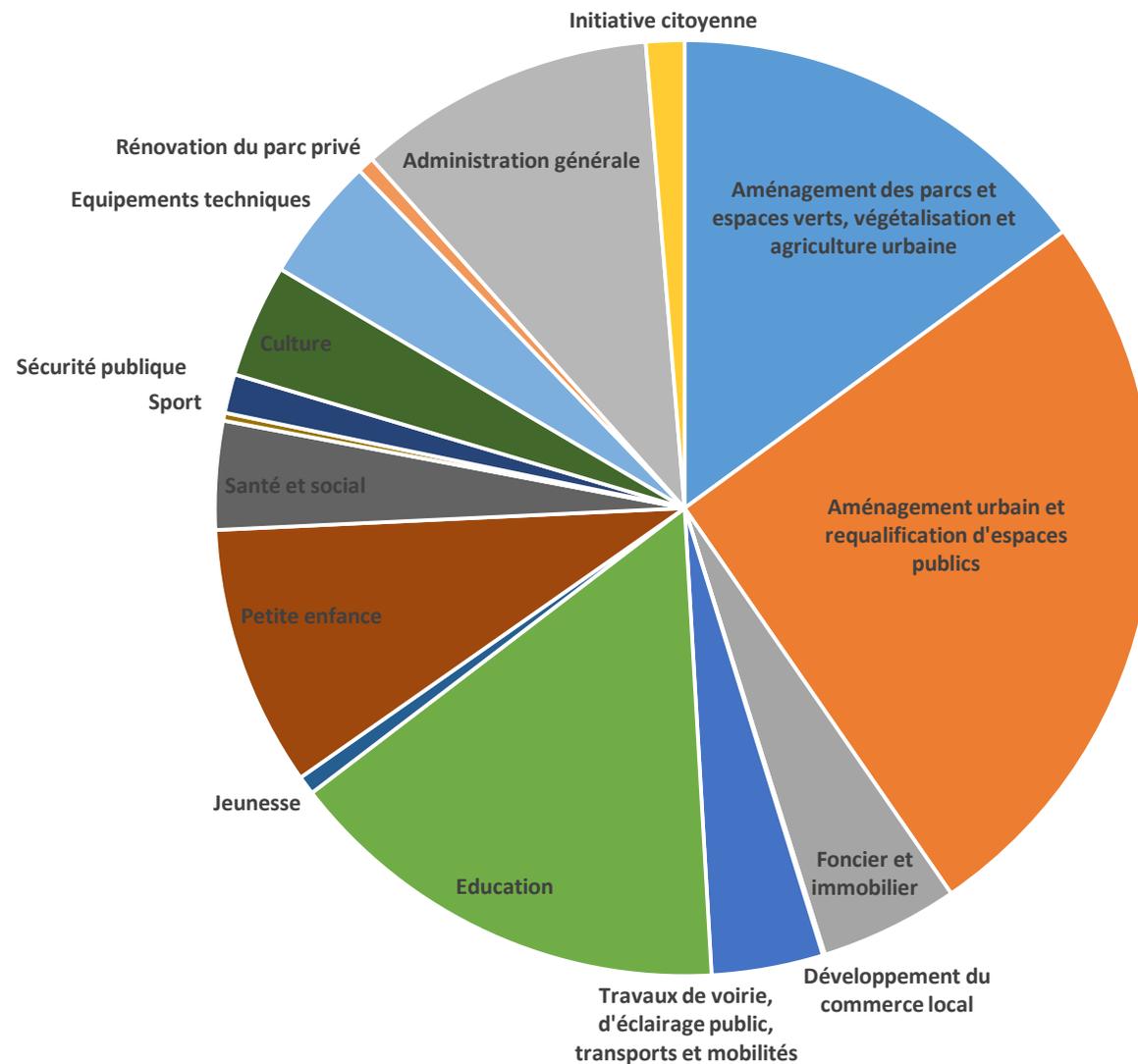
Chapitre	Dépenses	BP 2023 €	BP 2024 €	Variation 2024/2023
	Dépenses d'équipement	34 787 979	26 523 867	-24%
16	Emprunts et dettes assimilés	3 213 190	3 560 867	+11 %
26	Participations, créances	0	25 700	
27	Autres immobilisations financières	2 000	3 000	+50 %
	Autofinancement	244 937	480 000	+96 %
	Total	38 248 106	30 593 434	-20%



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

- 1^{er} poste de dépenses de la section d'investissement : 26 523 867 € (88 % DRI)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement :

Aménagement des espaces publics et du cadre de vie :

13 019 044,46 €



Aménagement des parcs et espaces verts, végétalisation et agriculture urbaine : 3 958 044 €

- Agriculture urbaine
- Aménagement parc Schuman
- Entretien des espaces verts
- Végétalisation du Cimetière
- Plan arbre (+ 80 arbres)



Aménagement urbain et requalification d'espaces publics : 6 757 000 €

- Avenue de Verdun/barbara
- Requalification quartier Ginoux/Gautier
- Secteur IMP/ rue de la Vanne



Foncier et immobilier pour grands projets : 1 266 000 €

- Acquisitions foncières et immobilières
- Logements d'urgence



Développement du commerce local : 20 000 €

- Foires et marchés
- Fonds d'embellissement aux commerces



Travaux de voirie, d'éclairage public, transports et mobilités : 1 018 000 €

- Modernisation de l'éclairage public
- Travaux et équipements de voirie
- Mobilités douces...



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement :

Création, rénovation, entretien, et équipements des services au public :

13 153 822 €



Education : 4 111 686 €

- Entretien et rénovation des bâtiments scolaires
- Réhabilitation Rabelais
- Mobilier et équipements des établissements scolaires



Petite enfance : 2 392 834 €

- Entretien et rénovation des crèches et jardins d'enfants
- Mobilier et équipements de petite enfance
- Travaux aménagement Gambetta



Jeunesse : 171 814 €

- Entretien et rénovation des clubs et centres de loisirs
- Mobilier et équipements pour les clubs et centres de loisirs



Santé et social : 993 000 €

- Accessibilité handicapé
- Maison des séniors
- Mobilier et équipements



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement :

Création, rénovation, entretien, et équipements des services au public :

13 153 822 €

Sport : 72 150 €



- Entretien et rénovation des bâtiments et équipements sportifs

Sécurité publique : 357 000 €



- Equipement de la police municipale
- Déploiement du dispositif de vidéoprotection

Culture : 1 037 765 €



- Entretien et rénovation des bâtiments culturels
- Mobilier et équipements pour la culture

**Equipements techniques :
1 140 000 €**



- Entretien et rénovation des bâtiments et équipements techniques
- Parc roulant de la ville



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses équipement :

Création, rénovation, entretien, et équipements des services au public : **13 153 822 €**



**Rénovation du parc privé
: 152 500 €**

- Entretien et rénovation du parc privé de la ville

**Administration générale :
2 725 073 €**

- Management de l'énergie
- Entretien et rénovation des bâtiments administratifs
- Prévention incendie
- Schéma directeur numérique

Dépenses équipement :

Initiative citoyenne : **351 000 €**

- Budgets participatifs



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS

Remboursement du capital
+ dépôts et cautionnements

- **2^e poste de dépenses** de la section d'investissement : 3 560 867 € (**11,8 % DRI**)
 - ➔ • Remboursement du capital au titre de l'année 2024 : 3 536 867 €, en hausse
 - ▬ • Dépôts et cautionnements reçus concernant des prêts d'instruments au conservatoire ou des dépôts de garantie : 24 000 €, stable

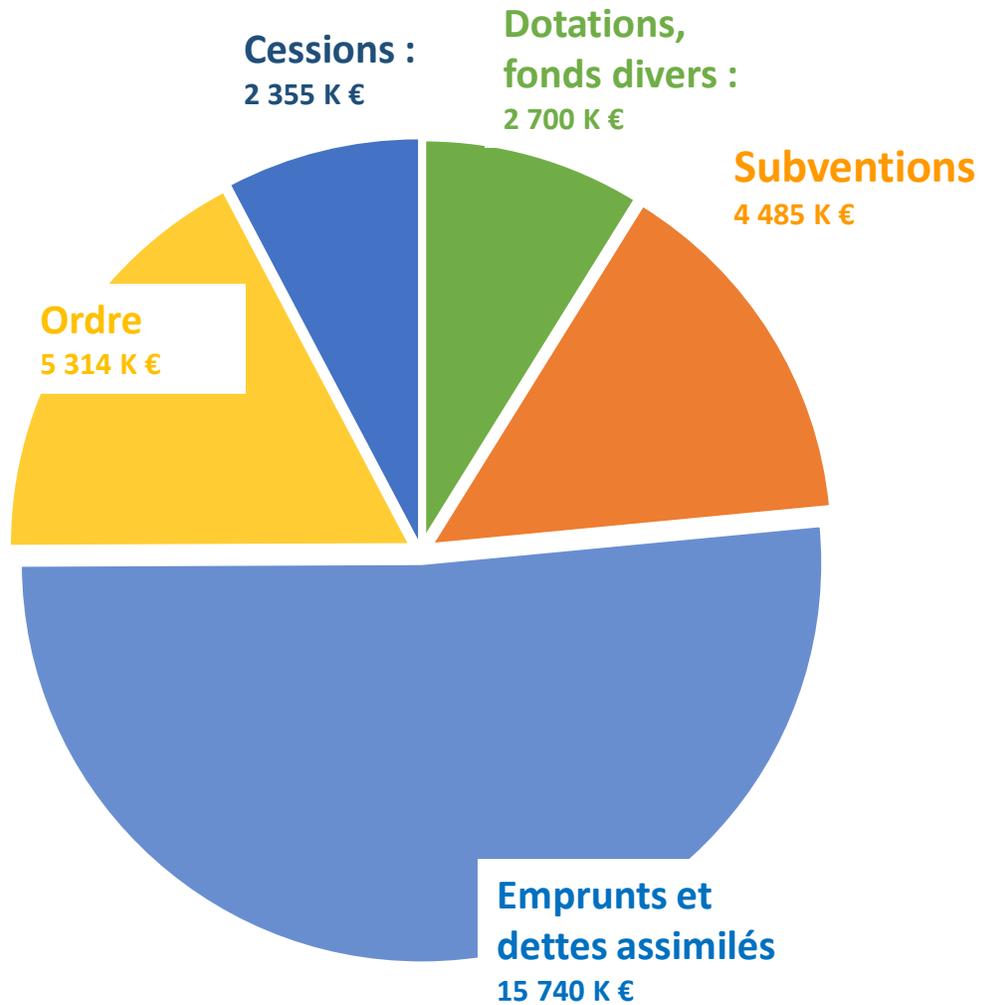
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES + PARTICIPATIONS

Dépôts et cautionnements

- **3^e poste de dépenses** de la section d'investissement : 28 700 € (**0,1 % DRI**)
 - Apport en capital Agence France Locale : 25 700 €
 - Dépôt de garantie : 3 000 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Chapitre	Dépenses	BP 2023 €	BP 2024 €	Variation 2024/2023
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 200 000	2 700 000	+23 %
13	Subventions	3 984 475	4 484 697	+13%
024	Produit des cessions	6 861 000	2 355 000	-66%
16	Emprunts et dettes assimilés	20 134 686	15 739 600	-22%
	Autofinancement	5 067 945	5 314 137	+5%
	Total	38 248 106	30 593 434	-20%



RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES

- **1^{er} poste de recettes** de la section d'investissement : 15 739 600 € (**62 % RRI**)
 - Emprunt : 15 712 600 €, en baisse
 - Cautions et dépôts de garanties : 27 000 €, stable

Subventions

- **2^e poste de recettes** de la section d'investissement : 4 484 697 € (**18 % RRI**), en hausse :
 - 1 050 000 € : Contrat Départemental 2024-2026
 - 1 653 712 € : Fonds vert
 - 135 985 € : SIPPEREC
 - 1 145 000 € : Fonds énergie
 - 500 000 € : Ile-de-France Nature



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers

- ➔ • **3^e poste de recettes** de la section d'investissement : 2 700 000 € (**11 % RRI**):
 - ➔ • FCVTA : 2 500 000 € en hausse étant donné le volume de dépense réalisé en 2023
 - ▬ • Taxe aménagement : 200 000 €, stable

Cessions

- ➔ • **4^e poste de recettes** de la section d'investissement : 2 355 000 € (**9 % RRI**), en baisse
- Les cessions budgétées sont situées : 37, 82 et 111 avenue de la République, 10 rue Sadi Carnot, 66 rue Louis Rolland, 9 avenue Pierre Brossolette, 9 rue Georges Bouzerait et 108 avenue Ginoux.



STRUCTURE DE LA DETTE

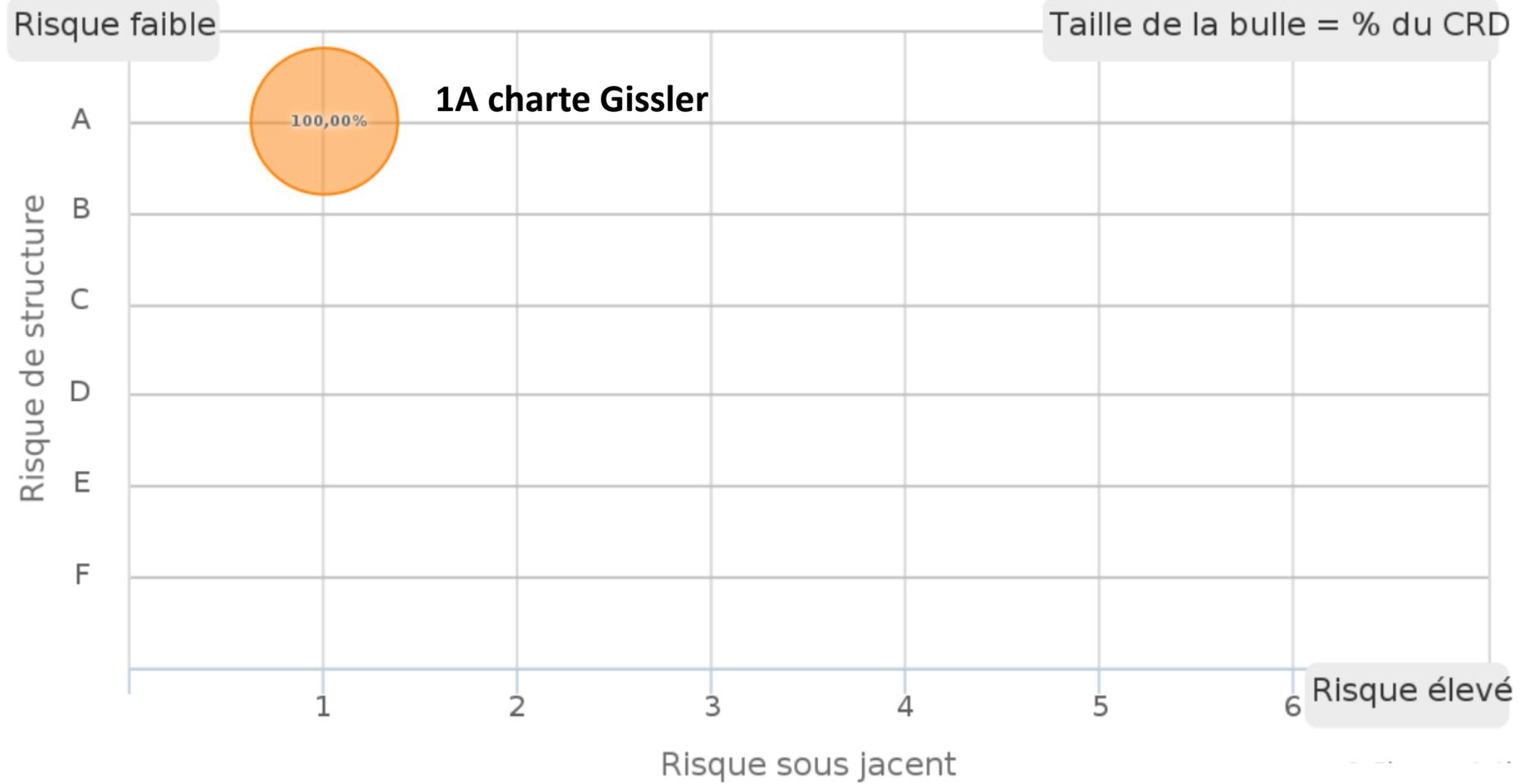
	Nombre de lignes	Capital restant dû (CRD)	Taux moyen
Emprunts	14	24 737 707 €	3,85%
Revolving non consolidés	1	1 200 000 €	4,06%
Revolving consolidés		0 €	0,00%
Total dette	15	25 937 707 €	3,86%
Revolving - Disponibles	0 €		
Total dette + disponible	25 937 707 €		
Swaps	2	1 950 000 €	-1,66%
Options	0	0 €	-
Total dérivés	2	1 950 000 €	-1,66%

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	15 187 707 €	58,55%	3,19%
Variable	10 750 000 €	41,45%	4,49%
Ensemble des risques	25 937 707 €	100,00%	3,73%



STRUCTURE DE LA DETTE

Dette selon la charte de bonne conduite



- Rappel définition Epargne

- **Epargne de gestion = recettes réelles de gestion – dépenses réelles de gestion (hors intérêts de la dette)**
- **Epargne brute = recettes réelles de gestion – dépenses réelles de gestion + intérêts de la dette**
Ressource récurrente dont dispose la commune pour rembourser l'annuité en capital de sa dette et autofinancer ses investissements

- Rappel définition Solvabilité

- Ratio de capacité de désendettement = *capital de la dette / épargne brute*
c'est-à-dire le temps nécessaire au remboursement complet de la dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute disponible
- Le seuil critique : entre 12 et 15 ans

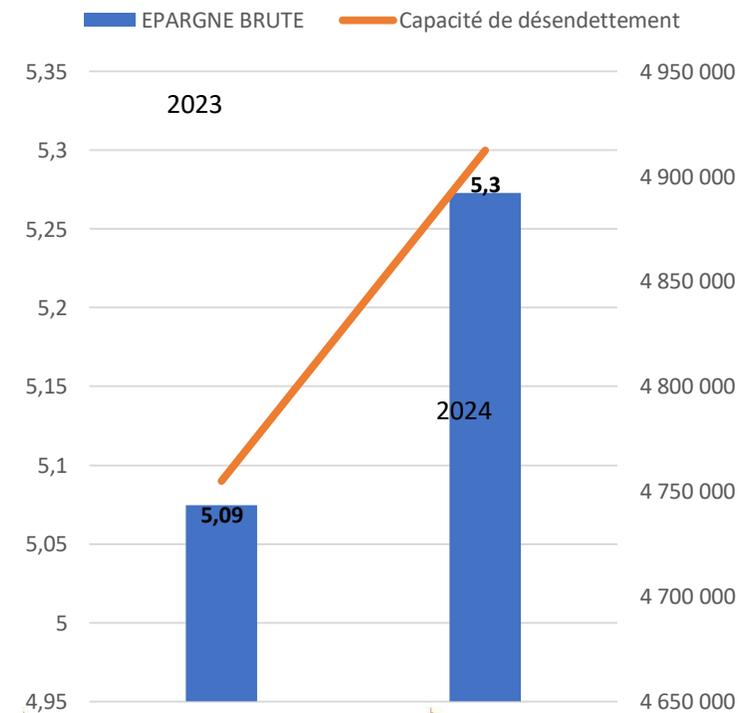


SOLDES D'ÉPARGNE ET SOLVABILITÉ FINANCIÈRE

DETERMINATION DE L'EPARGNE	2023	2024
Recettes de gestion	90 226 975	92 481 429
Dépenses de gestion	84 796 498	86 615 315
EPARGNE DE GESTION	5 430 477	5 866 114
charges financières	686 940	973 885
EPARGNE BRUTE	4 743 538	4 892 229
Remboursement capital	3 186 690	3 536 867
EPARGNE NETTE	1 556 848	1 355 362
Capacité de désendettement	5,09	5,30

Epargne brute en hausse et suffisante pour rembourser le capital de la dette et autofinancer en partie ces investissements

Excellente solvabilité
En dessous du seuil critique caractérisant une situation de surendettement



Budget vert

Dans la continuité de l'exercice 2023 et en cohérence avec cette volonté d'agir sur la transition écologique, le budget principal 2024 (hors masse salariale et écritures d'ordre) sera évalué selon son impact sur l'environnement : climat et biodiversité (méthodologie I4CE).

Classification des dépenses en cinq catégories selon leurs effets.

Exemple pour le volet climat :

Très favorables

Ces dépenses sont compatibles avec un monde neutre en carbone ou en consommation d'énergie. Elles permettent de réduire significativement les émissions par rapport aux alternatives existantes ou de séquestrer des gaz à effet de serre ou de diminuer la consommation d'énergie. Elles impliquent un changement structurel dans la façon de produire ou de consommer.

Plutôt favorables

Ces dépenses permettent de réduire les émissions et consommation d'énergie à court terme, mais sans que cette réduction soit suffisante pour mettre le territoire sur une trajectoire de neutralité carbone ou énergétique. Cette catégorie inclut notamment les équipements et les infrastructures incluant un risque de verrou technologique carboné ("carbon lock-in") à long terme.

Neutres

Ces dépenses n'ont pas d'impact significatif sur les émissions ou la séquestration de gaz à effet de serre ou la consommation d'énergie. Elles ne contribuent donc ni activement au dérèglement climatique ni à la réduction des émissions de GES, et peuvent subsister dans un monde neutre en carbone

Défavorables

Ces dépenses sont incompatibles avec l'objectif de neutralité carbone ou énergétique car elles contribuent à émettre des gaz à effet de serre ou à consommer des énergies notamment fossiles de manière significative. Certaines de ces dépenses se justifient à court terme pour d'autres objectifs (justice sociale, adaptation au dérèglement climatique...). Cependant, l'objectif de neutralité carbone va nécessiter de transformer progressivement ces dépenses pour faire diminuer leur impact climat.

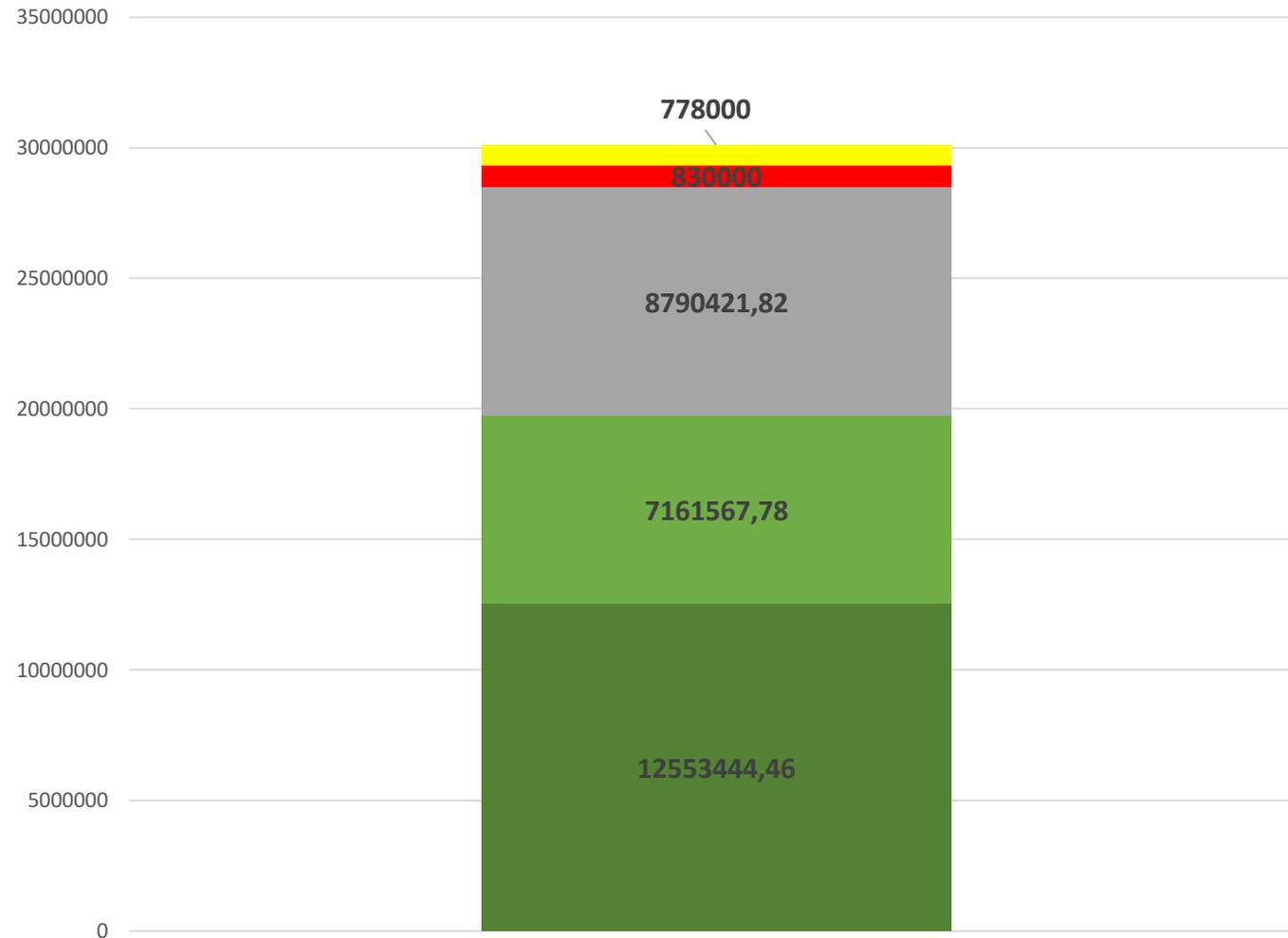
Indéfinies

Regroupe les dépenses ayant *a priori* un impact climat, dans un sens favorable ou défavorable, soit en totalité soit en partie, mais pour lesquelles le manque d'information ou de données empêche de préciser les catégories et/ou les montants. Le besoin d'information peut nécessiter une désagrégation de la dépense, la mise en place et le suivi d'indicateurs, ou encore la construction d'une méthode ad hoc. Identifier ces dépenses avec une catégorie distincte sert à rendre visible l'ensemble des lignes budgétaires présentant des enjeux du point de vue du climat, et doit servir à améliorer l'analyse pour les années suivantes.



Budget vert : résultat investissement - Volet climat

Climat



■ Très favorable ■ Plutôt favorable ■ Neutre ■ Défavorable ■ Indéfinie

Très favorable : Agriculture urbaine, entretien des espaces verts, aménagement du parc Schuman, plan arbres, Rabelais, parc roulant ...

Plutôt favorable : Rue de la Vanne – secteur Jean Moulin, requalification quartier Ginoux Gautier, avenue de Verdun et place Barbara ...

Neutre : Acquisitions, entretien des bâtiments scolaires, accessibilité handicapé, capital emprunts ...

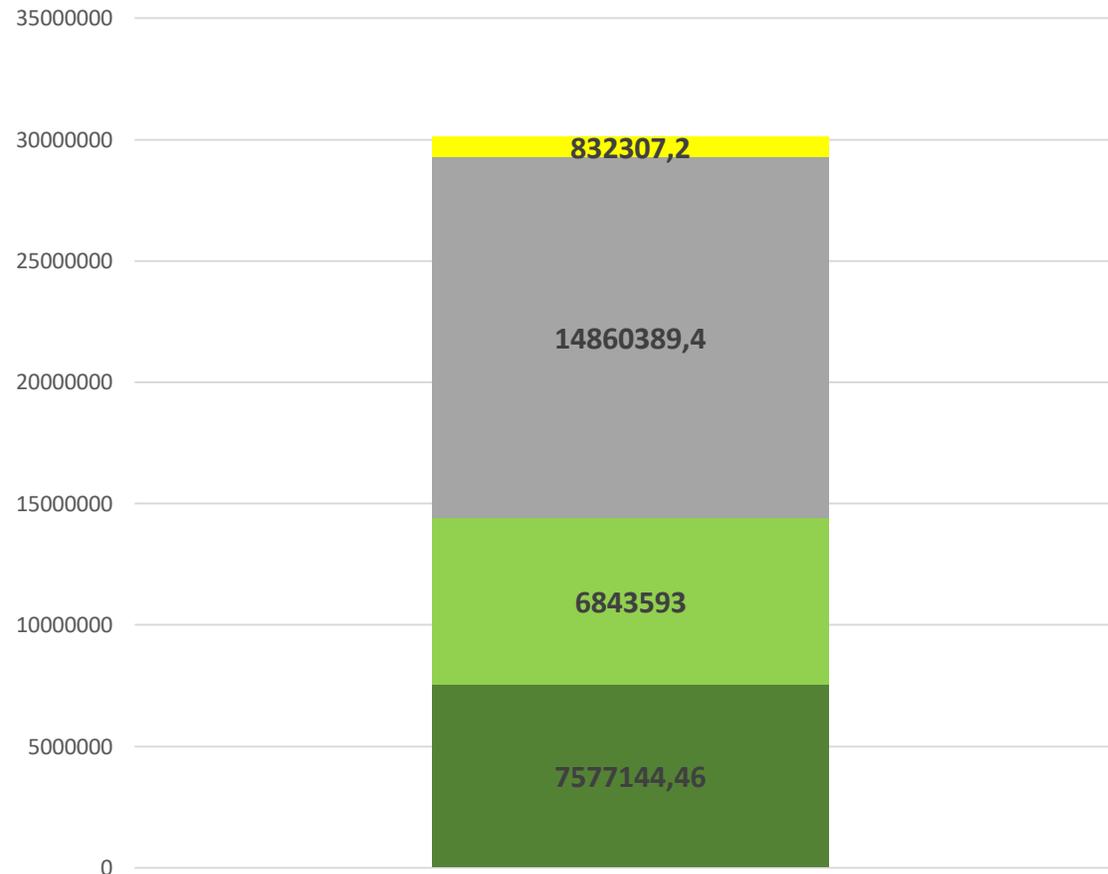
Inclassable : Budget participatif, dispositif de vidéoprotection ...

Défavorable : Travaux et équipements de voirie, mobilier et équipements pour le secteur événementiel ...



Budget vert : résultat investissement - Volet biodiversité

Biodiversité



■ Très favorable ■ Plutôt favorable ■ Neutre ■ Indéfinie

Très favorable : Agriculture urbaine, entretien des espaces verts, aménagement du parc Schuman, plan arbres, Rabelais ...

Plutôt favorable : , Rue de Vanne – secteur Jean Moulin, requalification quartier Ginoux Gautier, avenue de Verdun et place Barbara ...

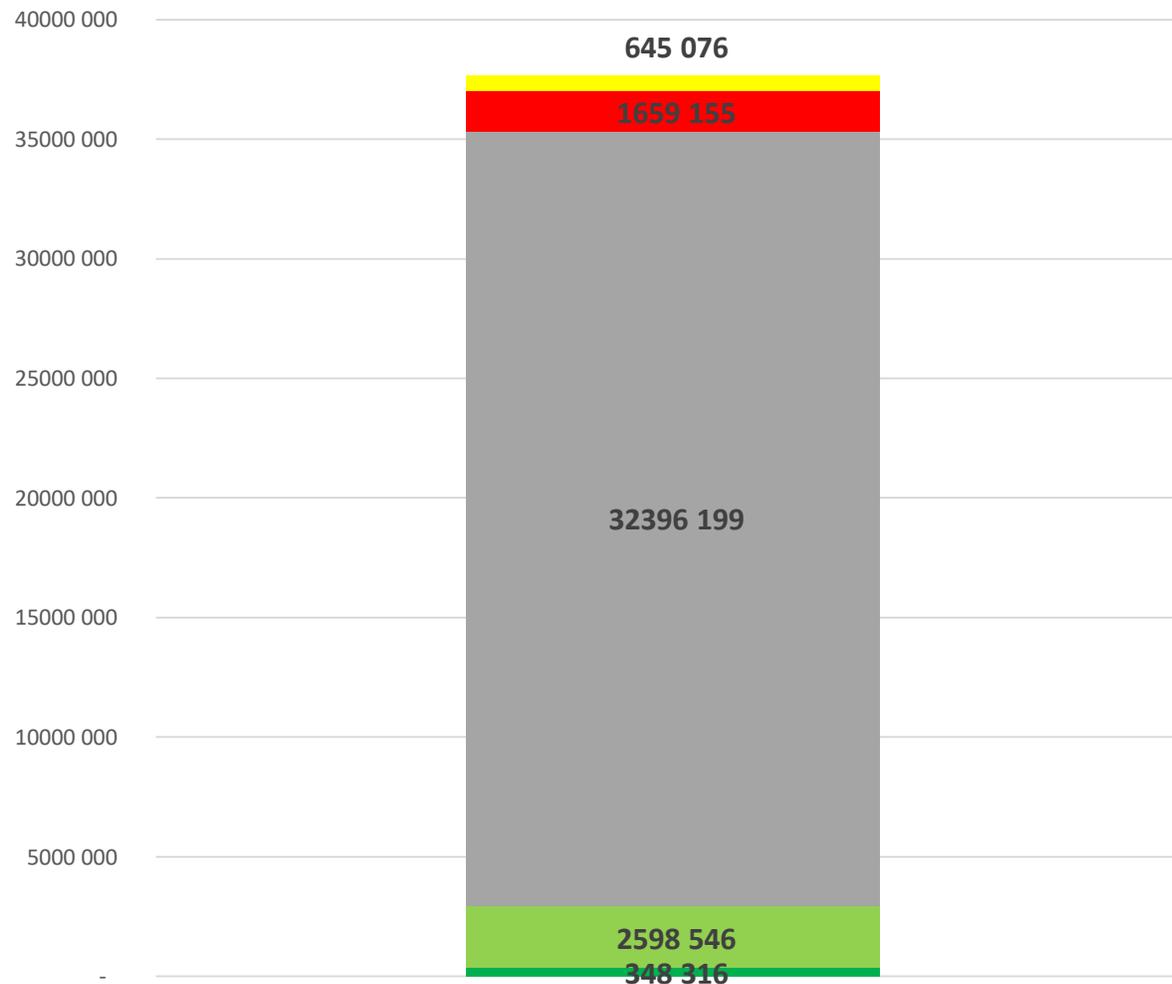
Neutre : Travaux et équipements de voirie, subventions, acquisitions, entretien des bâtiments scolaires, des crèches et jardins d'enfants, parc roulant ...

Inclassable : Budgets participatifs, déploiement du dispositif de vidéoprotection, mobilier et équipements pour le secteur événementiel ...



Budget vert : résultat fonctionnement - Volet climat

Climat



■ Très favorable ■ Plutôt favorable ■ Neutre ■ Défavorable ■ Indéfinie

Très favorable : Arrosage des arbres, entretien des espaces verts, participation vélib ...

Plutôt favorable : Restauration scolaire, fournitures scolaires et jeunesse, maintenance dans le cadre des espaces verts, diagnostics phytosanitaires, intérêts emprunt vert ...

Neutre : Santé, spectacles vivants, bien vieillir, démocratie participative, petite enfance, atténuations de produits, concours divers, taxes, intérêts ...

Inclassable : Evénements, prestation d'ouverture et de fermeture des parcs ...

Défavorable : Transports, gaz, carburants, désherbage, illuminations de fin d'année ...



Budget vert : résultat fonctionnement - Volet biodiversité

Biodiversité

